

Ceux d'Usseau dans la Grande Guerre...

Eux aussi

Maryse Tellier

Société Mauzéenne Histoire et Archéologie

Association Asst'Uss

Notre association Asst'Uss s'intéresse au patrimoine physique et culturel. C'est à ce titre que nous nous sommes penchés sur les hommes de notre commune, appelés au front durant la Première Guerre mondiale.

L'extrait qui suit du scénario du film que nous avons réalisé sur le sujet, présente des Hommes qui sont rentrés.

X X X X

Pour appartenir à la Territoriale, ceux qu'on appelle « les Pépères » n'en sont pas moins exposés.

Tenez, Célestin Babin, degré d'instruction 3, titulaire du certificat d'études primaires depuis 1888, est propriétaire exploitant au grand Breuil, et père de 4 enfants lorsqu'il est mobilisé comme tout le monde en août 1914. A 38 ans, il fait partie du 19^e régiment territorial d'infirmiers à l'arrière des premières lignes. Mais les besoins en hommes sont tels qu'il exerce au front à la 9^e section des infirmiers de Châteauroux à partir d'octobre 1916 : la bataille de Verdun est dévoreuse de soldats.

Il mesure 1.71m, ce qui est grand pour l'époque. Agriculteur dans le civil, il est habitué aux travaux d'endurance, au transport de lourdes charges.

D'infirmier au front, il passe brancardier au nouvel an 1917.

« En tant que médecin dans les tranchées, dit Maufrais, j'ai pu observer qu'au tout début de cette guerre, il était dans les habitudes des cadres de l'armée de désigner comme brancardiers des hommes incapables de se battre. Mais ils comprirent rapidement que c'était l'inverse qu'il fallait faire. Parce que ces gens-là agissaient en dehors de tout contrôle, que leur rendement était subordonné à leur dévouement, sans aucun repos ni de jour, ni de nuit. Et les brancardiers furent alors sélectionnés parmi les meilleurs éléments – résistance physique et morale, esprit de devoir. »

Les brancardiers doivent se repérer efficacement dans le dédale des tranchées, s'accommoder des trous d'obus, ils ont à transporter les blessés sous la pluie, dans la boue, dans le gel, sous les balles, les explosions, il faut avancer dans des boyaux remplis d'eau, attendre quelquefois sans pouvoir poser la charge, utiliser des toiles de tentes quand les brancards ne sont pas adaptés...

C'est ce qu'a fait Célestin Babin, jusqu'à la fin de la guerre. Il n'a pas reçu de médaille, il n'a pas été cité à l'ordre de son régiment, il est de ces héros ordinaires qui n'ont guère laissé de trace... seulement un homme. Sa fiche matricule dit : « campagne contre l'Allemagne du 6 août 1914 au 23 décembre 1918 », c'est tout.

Lorsqu'il rentre au Grand Breuil, c'est Noël 1918, il va avoir 43 ans, sa femme en a 36, et ses 4 enfants ont entre 10 et 14 ans. Sa femme a assumé le travail de la ferme, ne retrouvant son mari que pour les permissions agricoles, elle a assumé aussi la charge des enfants, leur scolarité, les tâches ménagères, rien d'extraordinaire à cela, ce fut le lot de bien des femmes.

Le recensement de 1906 dénombre 925 individus dans la commune, soit 304 foyers dans 283 maisons. De ces foyers, plus de 170 hommes sont partis pendant les 4 années de guerre : c'est l'équivalent d'une famille sur deux qui a vu l'un des siens au moins partir.

X X X X

A la fin du XIX^e siècle, Victor Cardinaud enregistre la naissance de deux garçons à un an d'intervalle. Celle de Camille Laitang, en octobre 1884, dont le père est sabotier et la mère couturière, et celle de Maurice Marchand en octobre 1885, dont les parents sont cultivateurs. Les familles s'apprécient, les deux garçons fréquentent l'école quasi toute neuve du village. Ils sont camarades, ce qui aidera sans doute Camille, orphelin de ses deux parents à 14 ans.

Les voilà avec un solide niveau scolaire. Ils passent ensemble au recensement militaire, Maurice le faisant un an avant l'âge requis, leurs matricules sont proches. Leur formation militaire dure deux ans, aux mêmes dates exactement. Lorsqu'ils en sont libérés, à la Saint Michel 1908, ils ont le même grade.

Maurice est voyageur de commerce à Paris, Camille employé de commerce à Lausanne, nos deux amis semblent vraiment suivre des voies jumelles. Tous deux se marient l'été 1910, on imagine aisément que chacun soit allé au mariage de l'autre et vice versa.

La mobilisation leur fait intégrer leur corps à la même date : 4 août 14. Pendant presque toute la durée de la guerre, Camille Laitang servira dans l'artillerie lourde comme Robert Gelin, dont il sera bientôt question et Maurice Marchand, dans l'infanterie. Sous-officiers, ils seront toujours avec les hommes au combat et semblent avoir fait preuve d'audace et de courage... Encore des héros ordinaires.

Maurice Marchand appartient à la 13^e compagnie du 206^e RI commandée par le lieutenant Marsas lorsque ce dernier est tué : c'est la seconde bataille de Verdun décidée par Joffre qui va durer plus de 300 jours et 300 nuits dans des conditions épouvantables, et qui se soldera par 306 000 disparus ou tués dont 163 000 français, et 406 000 blessés dont 216 000 français. 30 millions d'obus allemands et 23 millions d'obus français y ont été tirés : les usines d'armement tournant à plein régime. En plein jour, Maurice Marchand ramène le corps de son lieutenant.

Quant à Camille Laitang, il est dit de lui : « Au cours des opérations offensives d'août à novembre 18, a notamment assuré le ravitaillement en munitions des batteries, malgré les difficultés de tous ordres, souvent sous de violents bombardements, marchant toujours avec la même belle humeur, sans souci du danger et de la fatigue, résultant de plusieurs semaines d'opérations ininterrompues. »

Tous deux seront décorés, et la guerre finie, ils retourneront à leurs activités, l'un à Paris, l'autre à Lausanne.

X X X X

Honoré Gelin, 40 ans, compte parmi les Pépères comme Ludovic Gaborit ou Célestin Babin. Beaucoup de cultivateurs fréquentent son atelier à Usseau car il y est maréchal-ferrant. L'homme aux yeux gris, au nez droit, manie le feu de la forge et le marteau sur l'enclume depuis plus de 25 ans. Ses 1.61m le classent dans la taille moyenne des hommes au village. A cette époque, les 1.70m sont encore des exceptions.

La mobilisation l'amène dans son régiment d'artillerie à Poitiers. Il est renvoyé provisoirement à Usseau : ce sont les récoltes, le maréchal-ferrant est indispensable à la vie agricole de la commune car bœufs et chevaux tractent les charrois.

Il est rappelé dès septembre 14. Comment Alice, sa femme, paralysée, fait-elle face ? Comment peut fonctionner la maréchalerie ? Une tante vit au foyer : Sophie Gauthier, elle a 76 ans, le fils Robert a 15 ans au début de la guerre, il travaille à l'atelier mais ne peut pas en assumer seul la charge, alors ?

Le recensement de 1906 dit qu'Honoré Gelin a un ouvrier, Maurice Hautain, qui a maintenant 26 ans, il doit être également mobilisé... Il leur faut se débrouiller avec les permissions

agricoles, mises en place à partir de janvier 17, qui seront accordées. Une décision ministérielle de juillet 17 a même créé le « détachement » de ces hommes qui restent sous le contrôle de l'armée, mais rentrent chez eux exercer une profession reconnue indispensable en temps de guerre.

Honoré Gelin n'a pas bénéficié de cette disposition puisqu'une permission de détente lui est accordée du 27 février au 7 mars 1918... Il a assuré la formation des nouvelles recrues au 109^e d'artillerie lourde à partir de 1916. Son fils Robert s'est engagé pour la durée de la guerre depuis le 11 décembre 1917 ; il n'a que 18 ans. Il est incorporé au 109^e où instruit son père. A-t-il été formé par lui ? Il devient second puis premier canonnier servant au 104^e puis au 231^e d'artillerie lourde.

Honoré Gelin, le père, est rendu à la vie civile le 26 octobre 1918, soit 15 jours avant la signature de l'armistice. Le fils, Robert, exercera dans l'armée jusqu'au 11 décembre 1920, après avoir accompli ses trois ans de service militaire. Il sera décoré de la médaille de la victoire et de la médaille commémorative de la Grande guerre.

Tous deux continueront leur activité au village et initieront la génération suivante, celle de Franck, au métier.

X X X X

Des hommes ordinaires, courageux, dévoués... Ils sont légion.

Ils évoquent les campements sommaires, les abris de fortune : « *Villa des Puces* », « *la maison Bouffe-tout* ». Tout cela fait partie du quotidien et finit par être admis.

Mais la presse, organe de propagande, relate des succès remportés alors que les lignes n'ont avancé que de quelques mètres, quand elles n'ont pas reculé, au prix de milliers de corps ravagés ; les hommes sont épuisés par des offensives inutiles, mal préparées, dévastatrices. Que l'impossibilité de continuer ou la peur vous submerge, alors, tout à coup, que l'horreur des cadavres et des corps pulvérisés deviennent intolérable, que la nécessité de fuir de tout vous envahisse, est-ce inconcevable ?

Est-ce cela qu'a vécu Basile ?

Il a juste 20 ans en 1914. Déclaré trop faible par le conseil de 14, il est incorporé en septembre 1915 au 32^e RI. Il passe au 2^e des Zouaves dès le début de 1916.

Seules la chéchia et la ceinture de laine bleue distinguent alors ces régiments des autres combattants. Les Zouaves constituent des troupes d'élite, envoyés en premières lignes pendant les offensives, ils sont souvent amenés à lutter à l'arme blanche ; décimés, anéantis, les régiments de Zouaves sont recomposés, reformés aussitôt, aussi figurent-ils parmi les plus décorés et cités.

En 1916, Basile, avec le 2^e des Zouaves, a participé à la bataille de Verdun dans des conditions dantesques, après avoir passé trois mois dans le secteur de Reims, le régiment est mis en réserve le 2 avril 1917 sous les ordres du lieutenant-colonel de Metz, il va participer à l'offensive générale

autour de Reims le 15 avril, il prend position devant le Mont Spin, hérissé de défenses redoutables et de nombreux observatoires, ce sera le début de la bataille du Chemin de Dames.

Le 14 avril, le matricule 181 manque à l'appel. Il est déclaré déserteur le surlendemain.

Il a vécu les assauts répétés, la mort de ses camarades, le froid agressif des tranchées de Champagne, la boue qui vous aspire, le bruit infernal des tirs d'obus, les rats, les poux... comme les autres bien sûr... C'est fini, il est parti.

Pierre Miquel, dans « Les Poilus », dit pour cette date : « Cent batteries de 600 canons lourds ont transformé en croûte la côte 304. Le moral ne résiste pas toujours à ce martèlement monstrueux. Deux compagnies du régiment de Poitiers se rendent, les Poilus de Parthenay veulent être capturés, pour en finir. Ils sont morts de soif, et mangent du singe depuis 5 jours. Leur découragement est tel qu'une compagnie de jeunes de la classe 16, meurtrie par le bombardement, sort des abris pour gagner l'arrière. Le colonel sort de son Pc pour marcher à leur rencontre et les raisonner. »

Il est arrêté six mois plus tard, le 18 octobre et ramené au corps par la gendarmerie le 28, on ne sait ni où ni comment il a vécu les six derniers mois. Son sort est scellé. Le conseil de guerre le condamne à la peine de mort le 7 février 1918 pour désertion en présence de l'ennemi, abandon de poste et désertion à l'intérieur. Le jugement est confirmé par le conseil de la 8^e armée le 12 février 1918. La sentence n'est pas exécutée : la condamnation est commuée en 20 ans de prison.

Par ailleurs, l'annuaire militaire pour les années 1920/1921 annonçait des réformes puisque le 30 avril 20, une circulaire militaire indiquait :

« La population militaire pénitentiaire actuelle, est composée en majeure partie d'hommes qui ont fait la guerre pendant plusieurs années, et parfois dans des conditions honorables. Les fautes qu'ils ont commises ont pu avoir pour seule cause une grande lassitude ou un manque de force morale. Il importe donc tout en assurant la plus stricte discipline, de traiter ces hommes de telle manière que la pensée d'un relèvement et l'espoir d'une prochaine libération ne les abandonnent pas. »

En janvier 1921, les 21 prisons militaires et les deux pénitenciers de l'intérieur comptaient 3 526 hommes. L'opinion publique déconsidérait la justice militaire à cause des exécutions sommaires et des abus attribués aux « conseils de guerre spéciaux. » Cela comme le coût représenté par l'entretien des prisons et de leurs occupants précipita les fermetures et donc les libérations.

Incarcé à la prison de Fontevault, depuis le 18 mars 1918, dans la 9^e section des exclus métropolitains de Tours, Basile bénéficie de 3 décrets successifs qui mènent à sa libération le 3 janvier 1922. Il a 28 ans, il retrouve sa femme et ses deux enfants.

Peut-être a-t-il revu son frère de 2 ans plus jeune que lui, et sa mère qui avait un peu plus de 25 ans lorsqu'il est né, alors que son père en avait 75.

Il n'était pas facile de retrouver le village qui allait célébrer ses chers disparus en inaugurant le monument aux morts. Il ne reviendra à Usseau qu'entre 1926 et 1931.

X X X X

Dans « Les carnets d'un combattant », Paul Truffaut disait, le 8 octobre 1914 :

« Pour moi, je crois que l'entente s'achètera par encore bien du sang, mais qu'elle deviendra nécessaire sur des bases républicaines, les seules capables aujourd'hui d'être cimentées par l'enthousiasme.

Les solutions violentes ne sont pas des solutions : si on disloquait violemment l'Allemagne actuelle, on ne réussirait qu'à grandir dans le cœur des Allemands le regret, l'orgueil et le désir violent de cette unité défaite. La seule chose à tuer, c'est le militarisme allemand. »

Alors, Est-ce ainsi que les Hommes vivent ?